

Conditions :

- Acheter un vélo à assistance électrique neuf avec une batterie sans plomb (pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route),
- La facture doit être datée à partir du 30 juin 2021
- Être une personne physique, majeure et domiciliée à Thue et Mue,
- Une aide par personne physique en limitant le nombre d'aides à deux par foyer fiscal,
- Les aides sont accordées par ordre chronologique d'arrivée des demandes, dans la limite du budget annuel de 10 000 euros.
- Dispositif ouvert à tous les habitants de la commune, avec une distinction pour ceux qui ont un revenu fiscal de référence par part supérieur à 13 489 euros et ceux dont le revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 euros :

A) Pour les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par part est supérieur à 13 489 euros.

Aide de la commune de 100 €

B) Pour les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 euros.

L'aide de la commune sera portée à 150 euros. Les habitants bénéficient de l'aide de Caen la mer d'un montant de 50 euros supplémentaires et de celle de l'Etat de 300 ou 400 euros. L'aide de Caen la mer est versée par la commune.

	Revenu fiscal de référence par part est supérieur à 13 489 euros	Revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 euros
THUE ET MUE	100 €	150 €
CAEN LA MER	0 €	50 €
ETAT	0 €	300 €*
TOTAL	100 €	500 €

* le montant pourra atteindre 400 € pour un particulier avec un revenu fiscal de référence par part égal ou inférieur à 6 300 € ou une personne en situation de handicap.

Faites votre demande d'aide à l'achat d'un vélo auprès de votre commune en fournissant les justificatifs demandés.

Si vous remplissez les critères d'attribution de Caen la Mer, vous bénéficierez automatiquement de la subvention de 50 € de Caen la mer qui sera versée directement par votre commune.

Formulez ensuite votre demande d'aide sur le site de l'Agence de service et de paiement (ASP) au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo. Plusieurs justificatifs vous seront demandés dont la « copie de la preuve de paiement de l'aide ».

Nom :

Prénom :

Adresse

N° :

Rue :

Commune déléguée :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Les informations recueillies par la Mairie de Thue et Mue ont pour finalité la gestion des aides à l'achat d'un vélo électrique. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Thue et Mue : rgpd@cdg14.fr

Pièces à fournir :

- Recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour)
- Relevé d'identité bancaire
- Justificatif de domicile à Thue et Mue datant de moins de 3 mois (facture énergie, eau, téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance, quittance de loyer...) en cas d'hébergement chez des parents, fournir, en plus du justificatif, une attestation sur l'honneur d'hébergement, signée du/des parent(s)
- Avis d'imposition de l'année précédant le ou les achat(s), faisant état du nom du demandeur (toutes les pages) en cas de rattachement à l'avis fiscal du/des parent(s), fournir l'avis d'imposition mentionnant la part fiscale du demandeur de moins de 26 ans
- Facture d'achat d'un vélo à assistance électrique postérieure au 30/06/2021

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

- Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'aide à l'achat d'un vélo et les accepte sans réserve.
- Je m'engage à ne pas revendre le vélo dans les 2 années suivant l'achat

Date

Signature

-----A remplir par la commune -----

Demande reçue le :

Aide commune : 0€ 100 € 150 €

Aide communauté urbaine : 0 € 50 €

A verser :

Tampon - Signature